

Avec sa tête d'ange
et son regard charmeur,
Mooky cache beaucoup
d'espièglerie !

RAPPORT ANNUEL

2020



Édito

Cher(e)s ami(e)s des animaux,

Que dire de l'année 2020, si ce n'est qu'elle nous a réservé bien des surprises.

Elle semblait pourtant s'ouvrir sous de bons auspices pour les animaux d'élevage. En effet, en janvier, notre ministre de l'Agriculture annonçait la fin de la castration à vif des porcelets et l'arrêt du broyage des poussins pour 2021. Même si les modalités de la mise en application de ces mesures restaient floues, pour WELFARM, c'était de bon augure.

Mais, c'était sans compter avec la survenue brutale de la pandémie de la COVID-19 qui nous a tous touchés. Loin de se décourager, Welfarm est restée fermement résolue à continuer le combat.

Que ce soit en télétravail ou au sein de notre ferme refuge et éducative La Hardonnerie, nos équipes ont assuré la continuité des actions. Grâce à votre implication sans faille à nos côtés et votre soutien, nous avons pu malgré tout agir pour défendre la cause des millions d'animaux d'élevage maltraités et abattus chaque année en France. Et nous vous en remercions vivement.

Comme de nombreux refuges en France, notre ferme refuge et éducative a été contrainte de fermer ses portes au public, mais là encore vous avez été présents pour soutenir nos soigneuses, restées aux côtés de nos animaux.

Vous vous êtes également fortement mobilisés en relayant efficacement nos pétitions et nos actions sur les réseaux sociaux, par mail ou même par courrier. En avril, votre soutien nous a permis notamment d'agir à distance auprès du Gouvernement lorsque, malgré le manque de contrôles sur les routes, des animaux continuaient d'être transportés dans des conditions effroyables à travers l'Europe et au-delà de ses frontières.

En juillet 2020, Welfarm lançait son application TRUCKalert. Encore une fois, vous êtes très nombreux à signaler, par le biais de celle-ci les camions transportant des animaux par des températures supérieures à 30°C.

Welfarm a également étoffé son offre éducative. En septembre, les classes qui en ont fait la demande ont reçu notre toute première mallette pédagogique sur la poule et l'œuf, destinée à renseigner les enfants sur les différents types d'élevage de poules pondeuses. Ces jeunes disposent désormais des clés essentielles pour choisir des produits plus respectueux des animaux.

Encore un grand merci pour votre fidélité. Sans vous, toutes les actions que vous allez découvrir dans ce rapport n'auraient pu avoir lieu.

Nous continuons donc le combat...Et, je puis vous l'assurer, nous le ferons avec toute la détermination que vous nous connaissez et l'ambition affirmée de faire évoluer les lois, les pratiques d'élevage et les mentalités.

Ensemble, nous avons gagné bien des victoires et nous allons continuer !



Charles Notin

Charles Notin
Président de
l'association Welfarm
- Protection mondiale
des animaux de ferme



G. Zuccolo

Ghislain Zuccolo
Directeur Général de
l'association Welfarm
- Protection mondiale
des animaux de ferme





Toujours aux aguets, Roger dresse l'oreille dès qu'il entend son repas arriver.

SOMMAIRE

Les temps forts de l'année 2020	7
L'association	11
Les ressources humaines	19
Le bien-être animal dans l'actualité	29
Campagnes & Plaidoyer.....	33
Études & Bien-être animal	39
La Hardonnerie	47
Communication	55
Rapport financier.....	71
Transparence & confiance	83



André aime bomber le torse
pour impressionner ces dames.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020

L'ANNÉE 2020 EN 12 ACTIONS



LA HARDONNERIE

Confiées à Welfarm par la Fondation 30 Millions d'Amis, ces poules ont été secourues au cours d'une saisie judiciaire dans le Nord de la France. Dès leur arrivée, les nouvelles venues se sont montrées sociables et très à leur aise.



WELFARM S'ENGAGE : COVID-19 ET TRANSPORT D'ANIMAUX

Alarmée par les conditions de transport des animaux, Welfarm a exhorté le ministre de l'Agriculture, à suspendre les exportations d'animaux vivants hors de l'Union européenne durant toute la durée de la crise sanitaire, et d'apporter des réponses quant aux précautions prises pour s'assurer du respect de la réglementation durant le confinement.



LA HARDONNERIE

Quatre nouvelles chèvres confiées par la Fondation 30 Millions d'Amis - Moufette, Sam, César et Rosalie - entament désormais une nouvelle vie dans les verts pâtures de La Hardonnerie.



TRANSPORT D'ANIMAUX WELFARM MÈNE L'ENQUÊTE AU PORT DE SÈTE

Welfarm se rend à Sète, avec les eurodéputés Manuel Bombard et Anja Hazekamp pour constater de graves manquements à l'application de la réglementation sur le transport des animaux et demander l'arrêt des exportations hors d'Union européenne.



OUVERTURE DE LA HARDONNERIE

Notre ferme refuge et éducative ouvre ses portes au public du 1^{er} août au 15 novembre tout en respectant les normes sanitaires préconisées par le Gouvernement. Petits et grands peuvent profiter d'un moment agréable dans les verts pâturages du pays d'Argonne, en compagnie de nos poules, ânes, poneys, cochons et lapins.



EXPORT D'ANIMAUX VIVANTS WELFARM DÉNONCE

Chaque année, la France exporte des milliers d'animaux hors d'Europe où plus aucune loi ne les protège... Welfarm publie trois nouvelles vidéos choc pour dénoncer ce commerce inutile et cruel.

JANVIER

FÉVRIER

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE



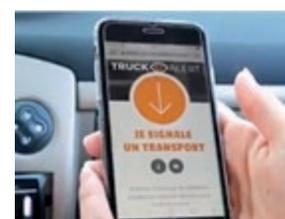
WELFARM LANCE LA DÉMARCHE ETICA

Une initiative créée par Welfarm en vue de convaincre les établissements de restauration collective de se tourner vers des approvisionnements plus respectueux des animaux.



TRANSPORTS MARITIMES DES ANIMAUX WELFARM DÉNONCE

Dans une vidéo, Welfarm dénonce le transport maritime des animaux, véritable boîte noire que même la Commission européenne ne parvient pas à sonder.



TRANSPORT D'ANIMAUX WELFARM INNOVE

et lance TRUCKAlert, la première application permettant de signaler les bétailières circulant malgré des températures caniculaires.



ÉLEVAGE INTENSIF DE POULETS WELFARM DÉNONCE

Welfarm lance une campagne contre les investissements qui soutiennent le développement de ce type d'élevage.



NOËL À LA HARDONNERIE

Bien que particulière, l'année 2020 n'a pas mis à mal la tradition. Comme tous les ans, le 24 décembre, nos pensionnaires ont reçu en cadeau un savoureux repas de fête.



ÉDUCATION DE L'ŒUF À LA POULE

La première mallette pédagogique de Welfarm est mise à la disposition des écoles sur le thème de la poule et l'œuf.



Mère Dodue et ses congénères
gardent la mare.

L'ASSOCIATION

Créée en 1994 sous le nom de Protection mondiale des animaux de ferme, Welfarm œuvre pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie (élevage, transport, abattage).

Association dont la mission est Reconnue d'Utilité Publique, Welfarm agit uniquement grâce à la générosité publique (dons, parrainages d'animaux, legs, donations et assurances-vie).

Welfarm est membre de la commission « Bien-être animal » au sein du ministère de l'Agriculture*, du Comité national d'éthique des abattoirs ainsi que du Comité d'orientation thématique santé, alimentation et bien-être des animaux de l'ANSES.

L'association est également un partenaire actif d'*Eurogroup for animals* (fédération rassemblant des associations européennes de protection animale).

Les missions de Welfarm

- › **COMBATTRE** l'élevage industriel et ses dérives ;
- › **INCITER** les professionnels de l'élevage, de l'agroalimentaire et de la distribution à prendre en compte le bien-être animal dans leurs pratiques ;
- › **SENSIBILISER et ÉDUIQUER** au respect des animaux d'élevage et à une consommation plus responsable ;
- › **CONTRIBUER** à faire respecter et évoluer la législation en intervenant auprès des pouvoirs publics, des élus et des instances européennes ;
- › **RECUEILLIR** au sein de notre ferme refuge et éducative, La Hardonnerie, des animaux en souffrance et leur offrir une nouvelle vie sereine.



La gouvernance

Liste des membres du Conseil d'Administration de Welfarm

MEMBRES DU BUREAU	M.	NOTIN	Charles	<i>Président</i>
	M ^{me}	HERTRICH	Pascale	<i>Secrétaire Générale</i>
	M.	POIGNARD	Cyril	<i>Trésorier</i>
	M ^{me}	WIGNALL	Anne-Louise	<i>Administratrice</i>
	M.	ROESEN	Thibaut	<i>Administrateur</i>
	M ^{me}	KIENTZ	Thérèse	<i>Administratrice</i>
	M ^{me}	BLAIR	Sarah	<i>Administratrice</i>
	M.	BOISSAVY	Stéphane	<i>Administrateur</i>

I. Déontologie

Welfarm œuvre depuis plus de 25 ans pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie (élevage, transport, abattage). L'association s'attache à s'exprimer avec honnêteté vis-à-vis des réalités du monde agricole afin de permettre aux consommateurs de faire des choix éclairés. Elle les accompagne ainsi à encourager, par leurs choix de consommation, une relation aux animaux d'élevage basée sur le respect de leurs besoins physiologiques et comportementaux.

Welfarm est une association à but non lucratif dont la mission est Reconnue d'Utilité Publique depuis 2010. Welfarm est labellisée par le Don en confiance, organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel aux dons. Ainsi, l'association s'engage à respecter ses principes de transparence financière et de rigueur de gestion. L'association ne poursuit aucun but lucratif, politique ou religieux.

La qualité d'adhérent, de membre, d'administrateur

Welfarm compte trois types de membres :

- les membres adhérents, qui versent annuellement leur cotisation ;
- les membres bienfaiteurs qui paient le triple de la cotisation annuelle ;
- les membres d'honneur qui ont rendu des services (signalés comme tels par le Conseil d'Administration) à l'association.

Pour être membre de l'association, il faut être agréé par le Conseil d'Administration. La radiation d'un membre peut être prononcée par le Conseil d'Administration pour motif grave, et/ou attitude contraire aux objectifs de l'association.

Les montants des cotisations et du droit d'entrée sont fixés annuellement par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration. Ils sont dus pour chaque catégorie de membres à l'exception des membres d'honneur.

Une Assemblée Générale, un Conseil d'Administration et un Bureau exécutif constituent les organes statutaires de l'association.

L'Assemblée Générale :

Tous les membres de l'association peuvent participer à l'Assemblée Générale à condition d'être à jour de leur cotisation au moins un mois avant la date de l'assemblée. Chaque membre de l'association peut se faire représenter par un autre membre dans la limite maximale de deux pouvoirs par membre. Les procurations en blanc sont attribuées au Président qui dispose d'un nombre illimité de pouvoirs.

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou lorsque la moitié des membres le demande, par écrit, en indiquant le but et les motifs. Seules seront valables les résolutions prises par l'Assemblée Générale sur les points inscrits à l'ordre du jour. Lorsque l'Assemblée Générale se réunit à la demande de ses membres, ceux-ci fixent eux-mêmes l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale statue sans condition de quorum, à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

L'Assemblée Générale est compétente pour :

- l'approbation des comptes annuels et, le cas échéant, du budget prévisionnel ;
- la définition des grandes orientations stratégiques de l'association, conformément aux présents statuts et à leurs préambules ;
- l'élection des administrateurs ;
- la fixation du montant des cotisations et du droit d'entrée ;
- la modification des statuts ;
- la dissolution de l'association et la dévolution des biens.

La dissolution de l'association ne peut être prononcée qu'à la majorité des trois quarts des voix des membres présents (ou représentés) à l'Assemblée Générale.

II. Les organes collégiaux élus

Le Conseil d'Administration a tout pouvoir pour administrer et gérer l'association et prendre toute décision ne relevant pas expressément et statutairement de l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration se réunit au minimum 2 fois par an. Ses membres ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées. En 2020, le Conseil d'Administration s'est réuni à 3 reprises.

a. Processus d'élection du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de huit membres élus pour 4 ans par l'Assemblée Générale. Est éligible au Conseil d'Administration toute personne physique, membre de l'association, âgée de 18 ans au moins et 80 ans au plus, le jour de la clôture des dépôts de candidatures, et étant à jour de leur cotisation à la clôture des dépôts des candidatures. Nul ne peut être administrateur s'il n'est pas membre de l'association de manière continue depuis au moins trois exercices successifs. Toute personne ayant exercé des fonctions salariées au sein de Welfarm ne peut être élue au Conseil d'Administration moins d'un an après la fin de ses fonctions salariées. Les administrateurs sortants peuvent présenter leur candidature afin d'être réélus pour un mandat de 4 ans. Tout membre du Conseil d'Administration peut être révoqué par le Conseil d'Administration, selon un vote à la majorité. En 2020, Monsieur Thibaut Roesen et Madame Anne Louise Wignall ont vu leurs mandats d'administrateurs renouvelés pour une durée de 4 ans.

b. Conditions d'exercice des administrateurs et du Président

Le Président de l'association cumule les qualités de président du Conseil d'Administration et président du Bureau exécutif. Ses fonctions sont bénévoles. Il peut déléguer par écrit ses pouvoirs à toute personne de son choix et notamment au Directeur Général. En cas d'empêchement, ses fonctions sont provisoirement exercées par le Secrétaire Général ou par un administrateur désigné temporairement par le Conseil d'Administration.

c. Le Bureau

Le Conseil d'Administration élit à la majorité, parmi ses membres, un Bureau composé d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier. Le Bureau assure la gestion courante de l'association et prend les engagements financiers dans le cadre des objectifs fixés par l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration. Le Bureau exécutif se réunit au moins 4 fois par an et chaque fois qu'il est nécessaire, sur convocation du Président. Les décisions sont prises à la majorité des voix et en cas de partage, la voix du Président est prépondérante. En 2020, le Bureau s'est réuni à 2 reprises.

- › **Le Président** a le pouvoir de représenter l'association dans les actes de la vie civile, de la représenter et de décider d'agir en justice, et d'une manière générale, d'agir en toute circonstance en son nom et pour son compte. Il peut constituer des mandataires pour l'exercice de ces fonctions. Il veille à la sauvegarde des statuts de l'association.
- › **Le Secrétaire Général** établit ou fait établir sous son contrôle, les procès-verbaux des réunions de Bureau, du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales. Il tient ou fait tenir, sous son contrôle, les registres de l'association. Il procède ou fait procéder, sous son contrôle, aux déclarations au Tribunal d'Instance de Metz et aux publications au Journal Officiel, dans le respect des dispositions légales et réglementaires. Le Secrétaire Général peut agir par délégation du Président.
- › **Le Trésorier** établit le budget et les comptes annuels de l'association qu'il présente pour l'approbation du Conseil d'Administration. Il rédige le rapport financier annuel qu'il présente à l'Assemblée Générale annuelle. Le Trésorier peut, par délégation et sous contrôle du Président, procéder au paiement des dépenses et à l'encaissement des recettes et ouvrir et faire fonctionner dans tous les établissements de crédits ou financiers, tous comptes et tous livrets d'épargne. Le Trésorier peut, avec l'accord du Président, déléguer ou subdéléguer tout ou partie de ses pouvoirs.

Le Conseil d'Administration peut déléguer au Bureau, avec possibilité de subdéléguer, l'acceptation des dons et legs et leur réalisation, les achats jusqu'à une valeur unitaire de 50 000 €, les cessions de biens mobiliers jusqu'à une valeur unitaire de 20 000 €. Le Bureau rend compte de l'usage des délégations qu'il a reçues au Conseil d'Administration.

d. Relations entre le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration rend compte à l'Assemblée Générale de la gestion de l'association et de sa situation morale au titre de l'exercice précédent. De même, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale le programme d'activité pour l'exercice en cours :

- › le Conseil d'Administration propose par exemple à l'Assemblée Générale les thèmes des campagnes de sensibilisation et plaidoyer pour l'année à venir. Si l'Assemblée Générale les approuve, le Conseil d'Administration veillera à leur mise en œuvre ;
- › le Conseil d'Administration propose un budget prévisionnel pour l'année à l'Assemblée Générale qui devra l'approuver. Le Bureau assure le suivi et le contrôle des dépenses et autorise certaines d'entre elles lorsqu'elles sont d'un montant significatif ;
- › le Conseil d'Administration valide la politique globale de communication de l'association et le Bureau veille à sa bonne mise en œuvre.

III. La Direction exécutive et ses relations avec les instances élues

Le Directeur Général est salarié de l'association. Il est nommé par le Conseil d'Administration et placé sous l'autorité du Président à qui il rend compte de l'accomplissement de sa mission. Ses fonctions sont incompatibles avec celles de membre du Conseil d'Administration. Toutefois, il peut être membre de l'association. Le Directeur Général (et la Responsable Administrative & Financière et des Ressources Humaines) disposent d'une délégation administrative et financière.

Le Directeur Général fait des propositions au Bureau et au Conseil d'Administration sur les actions et les moyens à mettre en œuvre. Il peut prendre toute mesure nécessaire au bon fonctionnement de l'association, en veillant à la préparation et à l'exécution des décisions relatives notamment au budget, aux comptes, à la gestion des libéralités, aux actions de collecte et de communication, aux actions de protection animale, etc.

Le Directeur Général gère la politique de ressources humaines de l'association et procède notamment aux recrutements et licenciements nécessaires, dans le cadre du budget et des prévisions adoptés par le Conseil d'Administration. Il rend compte régulièrement au Bureau.

Plus généralement, le Directeur Général est investi d'une mission d'information et d'exécution des décisions prises par le Bureau exécutif dans les domaines relevant de sa compétence. Il assiste aux séances de Bureau et du Conseil d'Administration avec voix consultative.

IV. La relation entre la gouvernance et les « parties prenantes » de l'organisation

Dans le cadre de l'accompagnement des acteurs de l'agroalimentaire, de la distribution ou des organisations agricoles, Welfarm ne sollicite aucune contribution financière.

V. La prévention des conflits d'intérêts au sein de l'organisation

À chaque renouvellement de leur mandat, les administrateurs doivent signer une déclaration signalant les potentiels conflits d'intérêts qu'ils auraient identifiés. L'association ne peut accepter des membres dont l'implication personnelle, professionnelle, familiale est contraire aux objectifs et buts généraux qu'elle s'assigne.

VI. Système d'évaluation et de couverture des risques

Welfarm met en œuvre une politique de gestion des risques. Pour ce faire, l'association a confié à l'un de ses salariés la mission d'identifier les risques afin que le Conseil d'Administration puisse les prioriser et décider du plan de prévention.

VII. L'accompagnement et l'évaluation de la gouvernance

Welfarm a à cœur d'évaluer et de progresser vers une gouvernance efficiente. Pour ce faire, l'association a entamé la rédaction d'un plan stratégique avec des indicateurs de performance lui permettant d'évaluer son impact.

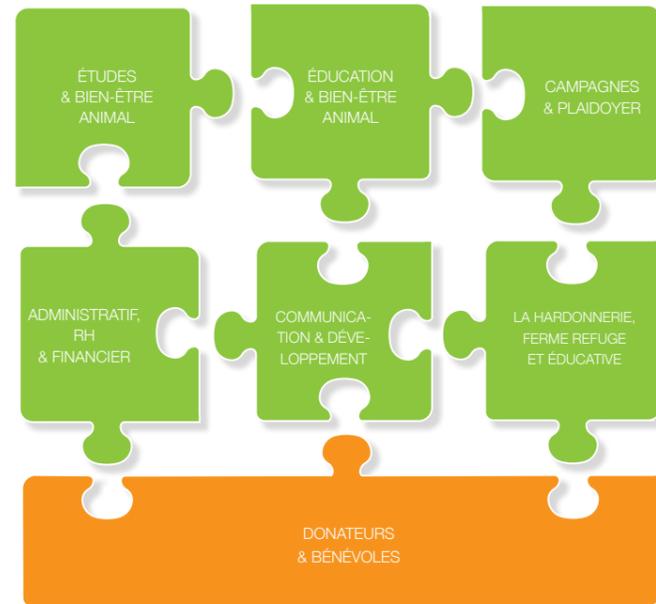


Fin séducteur, Barry aime humer les personnes qui s'approchent de lui... On ne sait jamais : peut-être une friandise cachée dans une poche ?

LES RESSOURCES HUMAINES

En 2020, malgré la pandémie et ses contraintes sociales, Welfarm a continué à se mobiliser afin que le bien-être animal soit mieux intégré dans les élevages français. De nouveaux collaborateurs sont donc venus renforcer les forces vives de l'association, tant au siège qu'au sein de notre ferme refuge et éducative, La Hardonnerie, située en Meuse.

Nouvelle cartographie des interactions



EN CHIFFRES

27 SALARIÉS répartis en 6 pôles d'expertise et de compétences dont :

- 21 au siège dont 1 CDD
- 6 à La Hardonnerie dont 1 CDD saisonnier et 1 CDD en contrat aidé

175 BÉNÉVOLES actifs dans toute la France

7 CORRESPONDANTS RÉGIONAUX

(Savoie, Loire-Atlantique, Gers, Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Nord, Pyrénées-Atlantiques)

26 356 MEMBRES ET DONATEURS fidèles

84 902 ABONNÉS à la newsletter

PLUS DE 500 ANIMAUX recueillis depuis la création en 2010 de La Hardonnerie

181 ANIMAUX accueillis en 2020

Données fin 2020

Détail des 6 pôles de compétences

› Études & Bien-être animal

Une équipe aux compétences complémentaires (agronomes, éthologues, juriste en droit animal) au service de la cause des animaux d'élevage. Le pôle Études & Bien-être animal analyse les pratiques d'élevage et leurs incidences sur le bien-être des animaux et réalise des dossiers techniques à l'appui de données scientifiques. Il intervient auprès d'organismes institutionnels, d'éleveurs et d'autres acteurs de l'élevage pour faire entendre et argumenter les demandes de l'association.

› Campagnes & Plaidoyer

Le pôle Campagnes & Plaidoyer sensibilise le grand public aux conditions de vie des animaux d'élevage, afin de faire évoluer les pratiques et la réglementation vers une meilleure prise en compte du bien-être animal. Arrêt des mutilations des porcelets, révision de la réglementation relative au transport des animaux vivants, abolition de l'élevage des poules en cage sont autant de sujets portés par le pôle Campagnes & Plaidoyer auprès des citoyens et des institutions publiques. L'équipe est soutenue par un réseau de bénévoles et de correspondants locaux qui relaient les campagnes de l'association sur tout le territoire français.

› Éducation

Le pôle Éducation sensibilise le jeune public au respect des animaux d'élevage. Il développe et propose une gamme d'outils éducatifs permettant aux enfants de découvrir et d'acquérir des connaissances sur les animaux de ferme, leur biologie, leurs comportements et leurs besoins, ainsi que sur les différents modes d'élevage en France. Conçus en lien avec les programmes de l'Éducation nationale, ces outils éducatifs revêtent différentes formes : mallette pédagogique pour les écoles, jeux collectifs pour les périscolaires, ateliers pédagogiques thématiques... Des outils pédagogiques spécifiquement destinés à un public familial sont également créés en collaboration avec l'équipe de La Hardonnerie.

› Communication & Développement

Ce pôle épaula les autres départements pour les aider à communiquer auprès des différentes parties prenantes (institutions françaises et européennes, professionnels de l'élevage, grand public), et à vulgariser les argumentaires techniques et scientifiques. Le pôle Communication & Développement a également pour mission de donner de la visibilité aux actions menées par Welfarm, de rassembler et d'animer une communauté autour des valeurs portées par l'association.

› Administratif, Financier & des Ressources Humaines

Le pôle Administratif, Financier et des Ressources Humaines assure la gestion comptable et financière avec rigueur, ainsi que la gestion des ressources humaines de l'association. Il est, par ailleurs, en charge des relations avec les donateurs et testateurs. Une partie de l'équipe, dédiée aux legs, donations et assurances-vie, veille au respect des volontés exprimées par les testateurs et assure le suivi des successions en toute confidentialité et bienveillance.

› La Hardonnerie, la ferme refuge et éducative de Welfarm

Située en Meuse, la ferme de Welfarm offre, sur 44 hectares, une retraite paisible à des animaux au passé difficile, issus de l'élevage intensif ou victimes de maltraitances. Ambassadeurs de leur espèce, ces animaux font de La Hardonnerie un lieu d'éducation et de sensibilisation au bien-être animal.

Une organisation en plein développement

Arrivée de nouveaux salariés au siège en 2020

En janvier 2020

- › **Léa Ritter** rejoint l'équipe du pôle Études & Bien-être animal pour une mission d'un an en qualité de chargée de mission en pisciculture/biologie des poissons.
- › **Priscilla Durbant** et **Cyril Delfosse** en qualité de chargés d'études en Bien-être animal sont venus également renforcer le pôle Études & Bien-être animal.



L'équipe de salariés permanents fin 2020

Au siège social (Metz, 57)

› Direction

- Ghislain Zuccolo : Directeur Général
- Sandrine Florimond : Assistante de direction/ chargée des relations testateurs

› Pôle Études & Bien-être animal

- Françoise Burgaud : Responsable du pôle Études & Bien-être animal
- Priscilla Durbant : Chargée d'études bien-être animal
- Sandy Bensoussan-Carole : Chargée d'études bien-être animal
- Léa Ritter : Chargée d'études bien-être animal
- Cyril Delfosse : Chargé d'études bien-être animal
- Maureen Koch : Chargée d'éducation

› Pôle Campagnes & Plaidoyer

- Lorène Jacquet : Responsable pôle Campagnes & Plaidoyer
- Gwendoline Farias-Ranito : Animatrice réseaux

› Pôle Communication & Développement

- Jacqueline Zitter : Responsable pôle Communication & Développement
- Nicolas Hunerblaes : Graphiste & webmestre
- Aurélie Usaï : Chargée de communication éditoriale
- Adeline Colonat : Chargée de mission et des relations presse

› Pôle Administratif, Financier & des Ressources Humaines

- Marianne Mulattieri : Responsable Administrative, financière et des Ressources Humaines
- Michaël Zitouni : Coordinateur de la collecte de fonds
- Allison Moioli : Chargée de saisie et d'extraction de données
- Leslie Ambiehl : Chargée de saisie et de gestion des dons
- Sophie Boni : Comptable principale
- Célia Roisne : Assistante comptable et administrative

Au sein de la Ferme refuge & éducative La Hardonnerie (Vauquois - 55)

- Jessica Manichon : Responsable & coordinatrice de la ferme
- Hélène Marquette : Soigneuse animalière
- Laurence Renard : Soigneuse animalière
- Sébastien Sendre : Chargé des chantiers et aménagements
- Lia Plançon-Ramette : Assistante polyvalente & pédagogique

› De nouveaux salariés à la Ferme :

- En avril 2020, Mathieu Remiot a de nouveau rejoint l'équipe de La Hardonnerie pour un contrat saisonnier de 6 mois en qualité d'animateur en ferme éducative.
- En juin 2020, Richard Porta, en CDD de 6 mois, vient renforcer l'équipe en qualité de manœuvre de chantier.
- En décembre 2020, son CDD est converti en CDI. Monsieur Porta obtient le poste de manœuvre de chantier et gardien (en remplacement pour la partie gardiennage de Madame Marquette).

Les renforts intervenus en 2020

Les formations

- Welfarm est toujours dans une politique de développement des compétences et savoir-faire, tant par le biais de la formation externe que par la formation interne.
- En 2020, les conditions sanitaires (confinement et règles sanitaires) n'ont pas favorisé la participation du personnel à des formations externes. Seules les formations de recyclage SST ont été suivies, ainsi qu'une formation défibrillation pour les salariés de la ferme.

Valorisation du bénévolat

De nombreux bénévoles se sont impliqués aux côtés de l'association pour défendre la cause des animaux d'élevage. Certains ont aidé aux travaux d'entretien de La Hardonnerie, d'autres ont tenu des stands ou participé aux travaux administratifs au siège.

Pour 2020, la valorisation des contributions des bénévoles s'élève à 13 672 € sur la base du taux horaire du SMIC chargé. Celles-ci se décomposent ainsi :

- à La Hardonnerie : 636 heures représentant un montant de 8 389 €,
- au siège : 400,50 heures représentant un montant de 5 283 €.

Crise sanitaire

Les salariés du siège de Welfarm ont continué à assurer leur mission en télétravail pendant les différentes périodes de confinement.

Pour la ferme, durant la période de mars à mai 2020, seuls 2 salariés dont les missions ne pouvaient pas être réalisées en télétravail ont été en activité partielle.

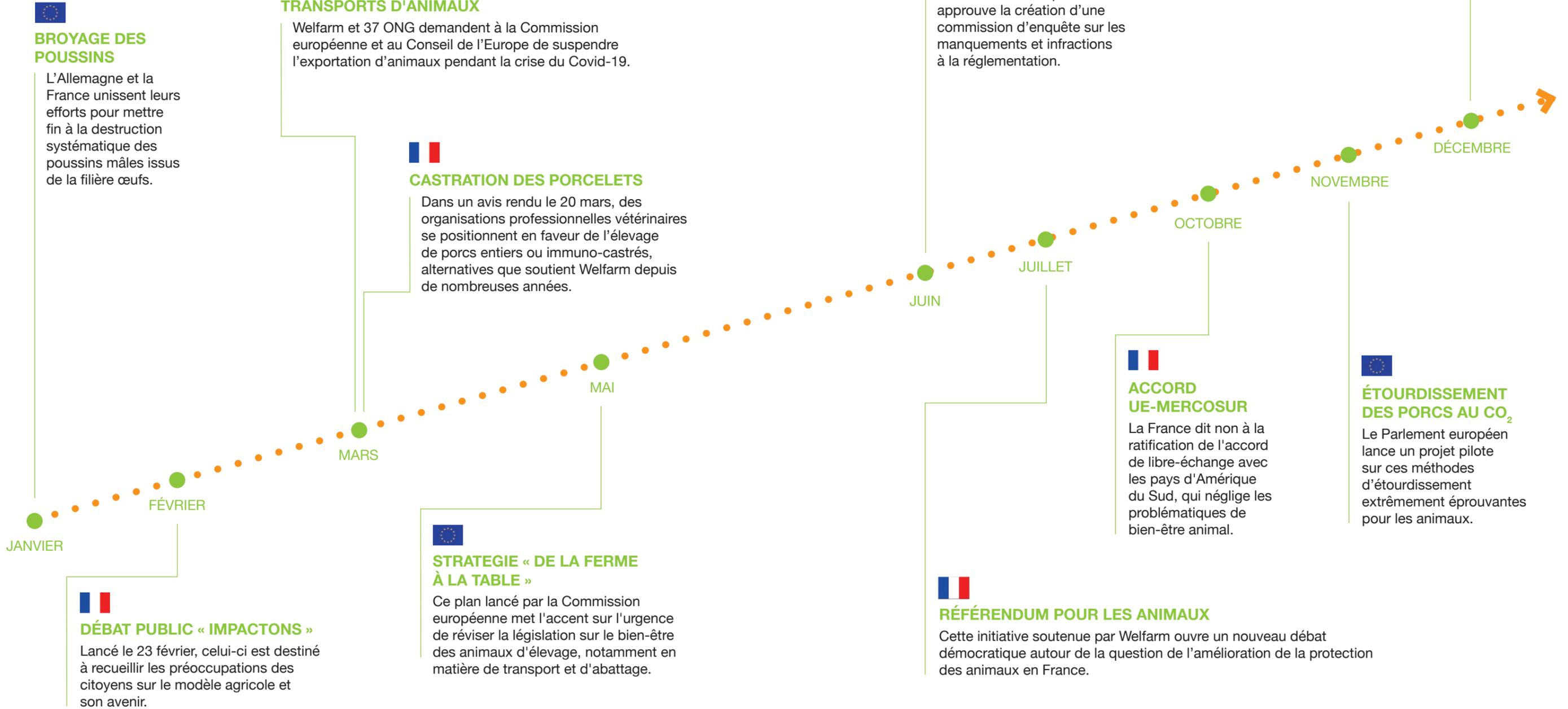




L'été, à La Hardonnerie, Oscar profite toujours de l'ombre des arbres pour faire une petite sieste bien méritée.

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL DANS L'ACTUALITÉ

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL DANS L'ACTUALITÉ EN 2020





Plutôt tranquille, Bijou peut se montrer têtue et joueur quand l'envie lui prend.

CAMPAGNES & PLAIDOYER

Les campagnes menées par le pôle Campagnes & Plaidoyer ont pour objet d'informer et de sensibiliser particuliers et professionnels sur les problématiques liées au bien-être des animaux d'élevage. Lorsqu'elles tendent à mobiliser le public et les acteurs institutionnels, elles ont pour objectif de parvenir à une évolution des pratiques d'élevage en faveur de la préservation du bien-être animal.

En plus de ses salariés, Welfarm s'appuie à cette fin sur des bénévoles et correspondants répartis sur le territoire français.

Les activités de plaidoyer menées par le pôle ont quant à elles pour finalité d'améliorer les textes dans un sens favorable aux animaux d'élevage. Des échanges réguliers ont par conséquent lieu avec les institutions, que ce soit dans le cadre du processus législatif ou de réunions avec leurs groupes de travail.

Campagnes

Stop castration : la campagne contre la castration à vif des porcelets s'est poursuivie en 2020 (janvier-août 2020)

Welfarm a réagi à de nombreuses reprises vis-à-vis de l'arrêté pris par le ministère de l'Agriculture qui a interdit la castration à vif des porcelets. Alors que cette mesure aurait dû mettre un terme aux souffrances endurées par ces animaux, l'association a déploré les suites timides dont cette interdiction a fait l'objet et défendu le recours à des méthodes plus respectueuses de leur bien-être.

Des articles ont été publiés régulièrement à ce sujet. Le site web dédié à la campagne a été actualisé et des actions d'accompagnement ont été mises en place auprès des professionnels.



Action cantines : les menus des cantines scolaires doivent proposer des plats plus respectueux du bien-être animal ! (février-décembre 2020)



Plusieurs actions ont été menées. Les équipes de Welfarm se sont par exemple postées devant les grilles du Salon de l'agriculture organisé en février 2020. Déguisées en personnel de cantine, elles se sont attelées à sensibiliser les visiteurs aux conditions d'élevage des animaux dont la viande, le lait et les œufs sont servis quotidiennement.

Des échanges réguliers ont eu lieu dans les établissements de restauration collective pour les inciter à veiller davantage au contenu de leurs marchés publics. Un site web a été créé pour interpeller les candidats aux élections municipales à ce sujet.

ImPACtons pour que le bien-être animal compte parmi les priorités de la Politique Agricole Commune ! (février-décembre 2020)



Dans le cadre des négociations portant sur la future Politique Agricole Commune, l'association a mis en ligne un site web afin que le public puisse faire valoir l'importance du bien-être animal.

Action transports : revoyons nos pratiques (juillet-août 2020)

Welfarm a poursuivi ses actions portant sur le transport d'animaux vivants. Tout en soulignant le besoin de revoir la législation et d'interdire les transports de longue durée, l'association s'est aussi mobilisée pour veiller au correct respect de la réglementation actuelle.

Parmi ses actions, Welfarm s'est notamment concentrée sur le transport d'animaux par fortes chaleurs. À l'été 2020, elle a ainsi lancé l'application TRUCK ALERT dans le but de permettre à chacun de signaler les transports organisés au mépris des textes applicables. Elle a également demandé à l'Ordre des vétérinaires que des recommandations soient publiées sur ce thème et saisi les tribunaux pour contester la légalité de l'arrêté qui y a trait en France.

La campagne sur le transport a été déployée au moyen d'un site web dédié, d'une pétition et d'actions de terrain à Sète et Lyon. Des stands ont été tenus et des tracts ont été distribués dans toute la France pour sensibiliser le public à ces problématiques.



Action-poulets : pour que cesse l'élevage intensif des poulets ! (septembre-décembre 2020)



Une première campagne a été lancée à compter du mois de septembre dans le but de dénoncer les investissements qui soutiennent le développement de ce type d'élevage. Elle a été déployée au moyen d'un site web dédié, d'une pétition, de tracts et d'actions de terrain. Des stands ont été tenus à Metz. Des actions de tractage ont également eu lieu à Strasbourg, Paris, La Rochelle et Nantes.

Une seconde campagne a ensuite été lancée en décembre pour promouvoir un « Noël sans chapon ». Souvent réalisées à la chaîne, les castrations à vif des poulets ont lieu au prix de méthodes particulièrement douloureuses pour eux, y compris dans les productions labellisées IGP, AOP et Label Rouge. Un site web, une pétition et des vidéos ont été publiés dans ce cadre.

En route pour la « consom'action » ! (septembre-décembre 2020)

Publié en septembre 2020, le nouveau guide de Welfarm s'est glissé dans les portefeuilles des consommateurs pour les accompagner lors de leurs achats.

Des exemplaires de ce guide, accompagnés de jetons logotés pour les caddies, ont été distribués dans toute la France et notamment, devant des supermarchés.

Il est également accessible gratuitement en téléchargement sur le site de Welfarm.



Plaidoyer

› Politiques européennes

Membre de la *Plateforme Pour une autre PAC* aux côtés de quarante organisations, Welfarm a participé aux négociations de la future Politique Agricole Commune (PAC). En défendant l'idée d'une agriculture européenne plus verte et respectueuse des animaux, elle a ainsi plaidé pour que des aides financières soient prioritairement accordées aux élevages soucieux du bien-être animal.

Dans le cadre de la stratégie européenne « De la ferme à la table », l'association s'est également livrée à une analyse et au suivi des annonces et projets de réforme envisagés par la Commission européenne.



Welfarm a aussi entretenu des échanges réguliers avec les députés européens afin de leur apporter ses avis et contributions ou de les mobiliser en faveur du bien-être des animaux d'élevage.

› Politiques françaises

L'association a échangé avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'a alerté à de nombreuses reprises au fil de ses campagnes, que ce soit à propos de la castration à vif des porcelets, du transport d'animaux vivants ou bien encore du plan stratégique national mis en œuvre dans le cadre de la PAC.



Welfarm s'est également adressée à d'autres ministères, en fonction des problématiques considérées. Elle a par exemple été en relation avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à propos de la négociation de l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur.

Enfin, des rendez-vous avec des députés et sénateurs ont été organisés à propos de ces mêmes thématiques, de l'élevage des poulets, du référendum pour les animaux, de leurs propositions de loi et du plan de relance consécutif à l'épidémie de COVID-19.



ÉTUDES & BIEN-ÊTRE ANIMAL

L'équipe du pôle Études & Bien-être animal mène un travail de fond sur les différentes filières : analyse des pratiques et suivi de leur évolution, étude des alternatives aux pratiques dénoncées par l'association, échanges avec les professionnels et les organismes institutionnels. Elle a aussi pour mission d'apporter aux équipes en charge des campagnes, du plaidoyer et de la communication externe, les données nécessaires à leurs actions.

Seuls les travaux, contributions ou actions les plus significatifs de l'année 2020 sont présentés dans ce rapport.

Pour des pratiques plus respectueuses des animaux d'élevage

Accompagner les professionnels de l'élevage sur le terrain

Le pôle Études & Bien-être animal accompagne des groupements d'éleveurs et coopératives pour faire évoluer leurs pratiques et les conditions de détention des animaux. De nouvelles collaborations ont été initiées en 2020, notamment avec le **groupe Michel** pour améliorer les conditions d'élevage des canards de chair grâce à la présence de zones de baignade. Les déplacements sur le terrain ont été fortement réduits cette année en raison de la crise Covid-19, mais l'équipe a pu néanmoins assurer le suivi des élevages pilotes partenaires, par exemple dans la filière volailles de la **coopérative Eureden**, grâce à quelques visites sur place complétées par des visites à distance en vidéo.



Conseiller les entreprises pour une meilleure prise en compte du bien-être animal dans leurs politiques d'approvisionnement

Les collaborations avec des acteurs de l'agroalimentaire et de la grande distribution représentent toujours une part importante du travail de l'équipe (accompagnement pour un état des lieux des pratiques de leurs fournisseurs, révisions de cahiers des charges...). Si la filière Poulet fait toujours l'objet de nombreuses réflexions à l'approche de 2026 en raison des engagements pris en faveur de l'European Chicken Commitment, **les sollicitations sur la filière porcine** ont été nombreuses cette année, pour l'élaboration de plans de progrès par exemple ou au sujet de l'arrêt de la castration à vif des porcelets. **La viande chevaline a fait également l'objet de questionnements de la part d'acteurs de la grande distribution**, ce qui témoigne du retentissement de la campagne de Welfarm sur les conditions d'abattage des chevaux du continent américain dont provient l'essentiel de la viande chevaline consommée en France.

Dialoguer avec les représentants des filières

Susciter et accompagner des initiatives privées en faveur du bien-être des animaux d'élevage est pour Welfarm un mode d'action privilégié, mais pouvoir argumenter nos attentes auprès des représentants des filières est également indispensable. Deux sujets d'importance ont été traités cette année dans le cadre des concertations engagées avec les **interprofessions des filières laitières caprines (ANICAP) et bovine (CNIEL)** : l'écornage des chèvres et le développement du zéro-pâturage chez les vaches laitières. À l'issue de ces travaux, le CNIEL a exprimé publiquement, lors d'un événement au salon de l'agriculture en présence du ministre et aux côtés de Welfarm et des autres ONG impliquées dans cette concertation, sa volonté d'encourager la pratique du pâturage et d'enrayer le développement des élevages sans accès à l'extérieur. Le dialogue avec les représentants des filières bovines allaitants et porcine n'a pas suffisamment avancé cette année pour parvenir à des positions communes sur les sujets traités.



Participer aux travaux des instituts techniques et de recherche

L'équipe a rejoint plusieurs nouveaux projets lancés en 2020 par des instituts techniques ou de recherche. Plusieurs concernent l'amélioration des pratiques dans les systèmes alternatifs. Ainsi, le **projet Farinelli** porte sur le développement de l'élevage de porcs mâles entiers en agriculture biologique comme alternative à la castration à vif des porcelets, ainsi que sur l'amélioration de la prise en charge de la douleur en cas de maintien de la castration. Une opportunité pour Welfarm de rappeler et d'argumenter sa position contre la castration physique des cochons, même avec prise en charge de la douleur puisqu'elle ne peut être pleinement satisfaisante dans les conditions de réalisation en élevage. Welfarm est également membre du **comité de pilotage du projet PPILOW**, décliné dans 9 pays européens, dont l'objectif est de coconstruire des innovations pour améliorer le bien-être des volailles et des porcs élevés dans des systèmes de production plein-air et/ou biologiques. L'équipe s'est par ailleurs fortement impliquée cette année dans le **projet 3L, dédié aux lapins et porté par l'INRAE**, dont l'objectif est de concevoir et tester de nouveaux modèles de logement, alternatifs à la cage conventionnelle.

Faire évoluer les pratiques d'approvisionnement dans la restauration collective

En 2020, **Welfarm a lancé la démarche ETICA** pour inciter les établissements de la restauration collective à prendre en compte le bien-être animal dans leurs approvisionnements et pour les accompagner dans cette évolution. Le pôle Études & Bien-être animal a défini, pour chaque catégorie de produits d'origine animale, une liste de critères permettant d'identifier ceux issus de productions plus respectueuses des animaux d'élevage afin que les professionnels du secteur disposent d'un outil opérationnel pour leurs approvisionnements.

Parallèlement, à la demande du **Centre National de la Fonction Publique Territoriale** (délégation Pays de Loire), l'équipe a rédigé un vade-mecum présentant des spécifications en faveur du bien-être animal à destination des acteurs publics. Ces derniers pourront s'appuyer sur ce document, disponible sur le site du CNFPT, pour rédiger leurs cahiers des charges relatifs aux produits d'origine animale.

Défendre la cause des animaux d'élevage auprès des institutions

En tant que **membre du Comité Bien-être animal du CNOPSAV** (Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale) de la Direction générale de l'alimentation, Welfarm participe chaque année à plusieurs groupes de travail sur la protection animale. **En 2020, les principaux ont porté sur les abattoirs (vidéo surveillance, abattoirs mobiles...)**, les différentes problématiques liées au **transport des animaux**, ou encore sur le projet d'expérimentation d'un **étiquetage des produits selon le mode d'élevage**.

La sphère politique s'intéressant de plus en plus au sujet du bien-être animal, Welfarm a été auditionnée cette année à plusieurs reprises par des parlementaires et représentants de l'Etat, l'équipe du pôle Études & Bien-être animal a été entendue sur les **alternatives à l'élimination des poussins mâles**, l'avancement des plans filières, le **bien-être des animaux marins au sein de l'Union européenne**, ou encore sur la **gestion de la fin de vie des chevaux**. Ces auditions sont de réelles opportunités pour faire remonter auprès des décideurs politiques nos demandes en faveur du bien-être des animaux d'élevage.

Contribuer aux négociations sur la réforme de la Nouvelle Politique Agricole Commune, politique de l'Union européenne

En synergie avec le pôle Campagnes & Plaidoyer, l'équipe a participé aux débats sur la réforme de la **Politique Agricole Commune de l'Union européenne (PAC)**, afin que la PAC 2023 – 2027 accorde au bien-être animal la place qui lui est due. Des contributions ont été apportées par l'équipe dans le cadre du **débat public ImPACtons** ouvert début 2020, ainsi qu'au sein de la Plateforme pour une autre PAC, association française inter-organisations dont Welfarm est membre.

Parallèlement, l'équipe a rédigé un « cahier d'acteur » dans le cadre de la consultation publique sur le programme opérationnel français du **Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) 2021-2027**. Le FEAMP octroie des aides financières aux acteurs des filières pêches et aquacultures. Cette consultation publique doit permettre à l'État et aux Régions d'enrichir le projet de programme opérationnel français, qui devra être validé par la Commission européenne. Le document remis par Welfarm présente et argumente les axes d'investissement qui devraient être soutenus en priorité afin de mieux prendre en compte le bien-être des poissons dans les pratiques piscicoles françaises. La contribution de Welfarm a été publiée sur la plateforme de la consultation et prise en compte pour les travaux de synthèse.

Œuvrer avec d'autres associations de protection animale

Membre de la fédération européenne des associations de protection animale (Eurogroup for Animals), Welfarm a continué de s'impliquer dans de nombreux groupes de travail, et en a rejoint d'autres nouvellement constitués, notamment sur les pratiques d'abattage dans les différents pays de l'UE, les pratiques en pisciculture, les labels portant sur le bien-être animal...



En 2020, **Welfarm a rejoint l'Aquatic Animal Alliance (AAA)**, créée par l'association internationale *Aquatic Life Institute* qui agit pour la reconnaissance et la prise en compte de la sensibilité des poissons dans les pratiques de pêche et d'élevage, et plus largement pour la protection des animaux aquacoles.

Contribuer au développement de l'Étiquette Bien-Être Animal

Welfarm est membre du Conseil d'Administration de l'Association Étiquette Bien-Être Animal (AEBEA). Après les réflexions qui ont abouti début 2020 à l'évolution de l'Étiquette (passage de 4 à 5 niveaux et indication du mode d'élevage avec un pictogramme), le travail de l'association s'est concentré tout au long de l'année sur la co-construction d'un référentiel pour la viande de porc. De nombreux professionnels participent à l'élaboration de ce nouveau référentiel qui devrait être finalisé en 2021. Parallèlement, un travail de révision du référentiel poulet, premier référentiel de l'AEBEA, a été engagé.



Pour sensibiliser les enfants, consommateurs de demain, au respect des animaux d'élevage

L'axe Éducation du pôle Études & Bien-être animal poursuit son travail de sensibilisation auprès du public scolaire.

C'est en septembre 2020 que la mallette pédagogique *La poule & l'œuf* a fait sa première rentrée scolaire. Mis gratuitement à la disposition des enseignants du primaire, cet outil pédagogique conçu en lien avec les programmes de l'Éducation nationale est constitué de livrets d'activités, vidéos interactives, et jeux de rôle, complétés par le livre *Aujourd'hui je vais au poulailler* (Welfarm, éditions Fleurus). Ces supports pédagogiques accompagnent les élèves dans leur découverte de la poule, de ses besoins et des modes d'élevage actuels, afin de les encourager à s'interroger sur notre rapport aux animaux.

Plusieurs animations scolaires proposées par La Hardonnerie ont été enrichies à la lumière des retours des premières classes les ayant expérimentées. Depuis, plusieurs classes ont pu profiter de cette nouvelle offre dans le cadre des sorties scolaires mises en place par leurs écoles en 2020.

Dans la suite du travail sur *La poule & l'œuf*, des supports pédagogiques sur *La Vache & le lait* sont en cours d'élaboration.





La Hardonnerie,
la ferme refuge et
éducative de Welfarm

LA HARDONNERIE

Nichée au cœur de la forêt d'Argonne (en Meuse), notre ferme refuge et éducative La Hardonnerie offre un havre de paix à plus de 180 animaux de ferme au passé difficile. Certains ont subi des maltraitances ou sont issus d'élevages intensifs ; d'autres ont été abandonnés sur la voie publique ou saisis sur des sites d'abattage illégaux. À travers leurs histoires, le public est sensibilisé aux conditions de vie dans les élevages. À la fois refuge et ferme éducative, La Hardonnerie permet à tous de découvrir les besoins, le comportement et l'intelligence de ces animaux.

Les animaux

La Hardonnerie n'a pas échappée à la crise sanitaire de la Covid-19. L'activité de l'année 2020 s'en est trouvée durement impactée, notamment dans sa fonction éducative, l'accueil des visiteurs ayant été fortement limité.

En 2020, La Hardonnerie a hébergé 150 animaux :

- 45 poules
- 32 moutons
- 22 canards
- 20 lapins
- 12 chèvres
- 9 oies
- 4 cochons
- 3 poneys
- 3 ânes

Le nombre de poules accueillies est moins élevé que les années précédentes en raison du plan de biosécurité sanitaire national luttant contre la grippe aviaire. Ce plan a, d'une part, empêché l'accueil de nouveaux individus dans le groupe, et, d'autre part, imposé un confinement strict de toutes les volailles : ne pas augmenter la taille du groupe s'est avéré nécessaire pour maintenir un certain niveau de bien-être des animaux en période de confinement.



Les aménagements

Cette année, La Hardonnerie a finalisé plusieurs aménagements concernant :

Les enclos des animaux

Plusieurs travaux ont été effectués :

- la création d'une aire de nourrissage stabilisée et bétonnée permettant de conserver un espace sain, avec un sol sec, aux abords du râtelier à foin chez les ânes ;
- la création d'une dalle de nourrissage chez les chèvres et boucs ;
- la construction d'un nouvel abri de pâture pour les ovins, permettant d'élargir les possibilités de pâtures et d'assurer ainsi une meilleure gestion du pâturage ;
- la réfection de l'abri des poneys et la pose d'un portail d'accès ;
- l'installation d'un sas sanitaire à l'entrée du poulailler (répondant aux normes exigées dans le plan de biosécurité sanitaire contre la grippe aviaire).

La végétalisation des espaces

Débutée en 2019, elle s'est poursuivie en 2020 (mission de service civique). Le plan de végétalisation (haies, arbustes, bosquets, etc.) est destiné à enrichir les milieux de vie des animaux recueillis mais aussi à agrémenter les espaces de visite et à enrichir la biodiversité sauvage locale. Le confinement mis en place pour lutter contre la Covid-19 a empêché une partie de ces plantations.

L'amélioration de la sécurité et l'utilisation des espaces

Quelques travaux ont ainsi été réalisés :

- la construction de nouveaux espaces clos (cabanons ou petits locaux) destinés au stockage de matériels ;
- la construction d'un local aux normes de sécurité incendie destiné au stockage des carburants ;
- la stabilisation de l'accès à l'espace de stockage du fumier ;
- la construction d'une clôture de sécurisation du passage du tracteur ;
- la création d'une dalle bétonnée permettant d'accéder aux bureaux du personnel.

Nous avons également profité du changement de gardien pour nettoyer et rénover l'appartement de fonction qui lui est destiné.

Pédagogie



1. Accueil et sensibilisation du public familial

Afin de dynamiser l'accueil du public familial, la boutique de La Hardonnerie s'est vue étoffée de nombreux nouveaux produits : en plus des produits estampillés Welfarm, des peluches, des jouets en lien avec les animaux de ferme et des produits d'artisanat local sont proposés aux visiteurs.

Encore une fois, la crise sanitaire a imposé une ouverture aux visiteurs très restreinte : l'ouverture initialement prévue le 15 mars a dû être reportée au 1^{er} août. La Hardonnerie a accueilli 563 visiteurs sur les mois de mars, août, septembre et jusqu'à la fermeture obligatoire, fin octobre.

Par ailleurs, La Hardonnerie a accueilli 2 personnes en situation de handicap dans le cadre d'un partenariat social avec le Pôle Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE). Plusieurs ateliers ont été créés sur mesure pour réaliser au total 6 séances particulières.



2. Éducation : dynamiser l'accueil des scolaires

2020 devait marquer la première année du nouveau programme pédagogique à destination du public scolaire, cycles 1 à 3. Malheureusement, la crise sanitaire a empêché l'accueil des scolaires en mai et juin et nos ambitions ont dû être repoussées à l'année 2020/2021. Plusieurs classes des villages alentours sont tout de même venues tester les animations fraîchement créées.

Par ailleurs, de manière à préparer l'accueil des groupes scolaires dans le courant de l'année scolaire 2020/2021, 378 catalogues des animations scolaires proposées par La Hardonnerie ont été envoyés fin août à 162 écoles maternelles et primaires et 27 collèges, publics et privés.

Parrainage

En 2020, 17 animaux pouvaient être parrainés. Le nombre de parrains et marraines atteint plus de 500 personnes à la fin de l'année. Les parrainages permettent principalement de fournir les soins, l'alimentation et l'environnement adaptés aux fillets et à leurs congénères.

Le personnel

Les salariés

En 2020, l'équipe permanente, composée de 4 salariés, a été renforcée par la présence de 2 salariés en CDD, un animateur, deux manœuvres de chantier qui se sont succédés, ainsi qu'un jeune volontaire en service civique.

Le confinement de mars 2020 a imposé une période de chômage partiel pour la majeure partie de l'équipe pendant une durée de 7 à 8 semaines. Seules les soigneuses assuraient quotidiennement leur rôle auprès des animaux et une personne au bureau assurait un suivi administratif en télétravail entrecoupé de périodes d'inactivité. Le jeune volontaire en service civique s'est malheureusement vu dans l'obligation d'arrêter sa mission avant son terme.

Les bénévoles

Depuis 2017, La Hardonnerie accueille régulièrement un groupe de 5 à 7 adultes dépendants du Foyer Social des Islettes (55), le SEISAAM. En 2020, ils nous ont offert 74 heures de bénévolat.

60 personnes (collégiens et jeunes d'un foyer social) sont venues pour participer à des chantiers de plantations de haies et d'arbres et nous ont offert 434 heures de leur temps.

3 bénévoles individuels nous ont donné 128 heures pour aider aux soins animaliers et à l'entretien des locaux.

Au total, l'équipe de La Hardonnerie a bénéficié de 636 heures de bénévolat en 2020. Du fait de la crise sanitaire, l'accueil des bénévoles a malheureusement été suspendu pendant une grande partie de l'année.



Maryse, rescapée d'un élevage intensif de poules pondeuses en cage.



Sous ses airs charmeurs,
Don Quichotte est un poney
doux, calme et détendu.

COMMUNICATION

Le pôle Communication & Développement soutient les autres départements de Welfarm, afin de les aider à communiquer auprès des éleveurs, des institutions, du grand public et à vulgariser les argumentaires techniques et scientifiques.

Il a également pour mission de donner de la visibilité aux actions menées par Welfarm et de rassembler et animer une communauté autour des valeurs portées par l'association.

Nos missions

Le département Communication de l'association construit et pilote la stratégie et le plan de communication des différents pôles de Welfarm : Campagnes & Plaidoyer, Études & Bien-être animal, Legs, La Hardonnerie, Administratif, Financier et Ressources Humaines, Éducation. Ses missions sont les suivantes :

- mettre en place la stratégie de communication dans les médias ;
- développer les outils nécessaires : identité de marque, charte graphique, plaquettes, communication digitale, sites web, etc ;
- assurer la visibilité de l'association à travers les relations avec la presse ;
- veiller à la mise à jour des différents outils et supports de communication (sites web, flyers etc.) ;
- développer, animer, engager les réseaux sociaux ;
- assurer la publication des newsletters et la conception de la lettre d'information Champ Libre en s'appuyant sur les différents départements pour la rédaction des articles.

Nos actions

Les éditions de Welfarm



Le bulletin trimestriel Champ Libre

En 2020, 4 numéros du Champ Libre (4 pages) ont été envoyés aux membres et donateurs avec les appels de fonds de mars, juin, septembre et décembre. Le Champ Libre est publié parallèlement sur le site web de Welfarm.



La newsletter

Une cinquantaine de lettres d'information électroniques relatant « Les temps forts de Welfarm » ou appelant à l'action ont été envoyées à plus de 84 000 abonnés actifs*.

Le catalogue Ivoire et Cadons pour la période de Noël



Le catalogue Ivoire présente des produits solidaires, en adéquation avec nos valeurs éthiques. Il permet de les commander pour faire plaisir, se faire plaisir, tout en permettant de pérenniser nos combats. En achetant un produit sur le catalogue général ou un Cadon (cadeau offert aux animaux de notre ferme refuge), nos donateurs contribuent activement à la poursuite de nos actions (lutte contre la castration à vif, les transports de longue durée, accueil d'animaux au passé difficile ou issus de l'élevage intensif...).

*31 décembre 2020

Nos actions 2.0



81 ACTUALITÉS
publiées sur notre
site web



PLUS DE 24 500 ABONNÉS
FIDÈLES sur notre page
Facebook



PLUS DE
3 000 ABONNÉS
sur notre compte Twitter



PLUS DE 70 PHOTOS ET VIDÉOS
sont venues enrichir notre compte
Instagram créé en 2016 et qui compte
plus de 1 700 abonnés

PLUS DE 70 000
INTERNAUTES ont visité
le site welfarm.fr en 2020

Une communauté fidèle et fortement mobilisée aux côtés de Welfarm, qui relaye et amplifie l'impact de nos campagnes de sensibilisation et œuvre ainsi à une meilleure prise de conscience vis-à-vis du bien-être des animaux d'élevage.

Welfarm sur les réseaux sociaux et la chaîne Youtube

Facebook, Twitter



Youtube



Le pôle Communication au service des autres départements de Welfarm

En collaboration avec les autres départements de Welfarm, le pôle Communication conçoit l'ensemble des supports émanant de l'association.

Pour le pôle Campagnes :

› Février 2020 : Campagne Appro ETICA

Welfarm a lancé la démarche ETICA (Etablissement Tournant le dos à l'Intensif dans les Cantines et les Approvisionnements) en vue de convaincre un maximum d'établissements de restauration collective de se tourner vers des approvisionnements plus respectueux des animaux. ETICA valorise les établissements garantissant une part minimum de produits respectueux du bien-être animal dans leurs approvisionnements. Cette action s'est articulée autour d'un dispositif essentiellement digital avec la **réalisation en interne d'un site web** à destination prioritairement des professionnels appro-etica.fr et des particuliers action-cantines.fr.



› Mars 2021 : Campagne ImpACTons – Débat public

Dès le lancement du débat public *ImpACTons* (plateforme de contribution libre destinée à définir les objectifs et orientations du modèle agricole de demain, notamment dans le cadre de la renégociation de la PAC), Welfarm a proposé un site tutoriel pour permettre aux personnes souhaitant y participer d'agir en faveur du bien-être des animaux d'élevage.



Septembre 2020 : Campagne : action-poulets.fr

Lancée le 9 septembre, la campagne s'est déployée autour d'un dispositif essentiellement digital (site web dédié, création d'une vidéo, posts réseaux sociaux, promotion digitale sur la plateforme Youtube, Facebook et sur les sites web sous forme de bannières et de bandeaux).

Site web



Promotion digitale bannières web



Affichage



➤ Création d'un guide de consom'action

La meilleure façon d'agir au quotidien pour les animaux d'élevage est d'être vigilant quant à vos choix de consommation au cours de vos achats. C'est pourquoi, un nouveau guide global a été diffusé auprès du grand public afin de l'aider dans ses choix quotidiens.



Pour le pôle Collecte de fonds :

Française et indépendante, Welfarm ne reçoit aucune subvention de l'État. Cela garantit notre indépendance. Ses ressources sont issues de la seule générosité de ses donateurs et testateurs. Aujourd'hui, le digital révolutionne l'ensemble du secteur caritatif et Welfarm est partie prenante de cette évolution. Internet permet à Welfarm d'entretenir une relation de proximité avec ses donateurs et sympathisants que ce soit dans des opérations de mobilisation ou d'appels à dons.

Campagne de collecte de fin d'année : le digital au service de la mission.

Le Pôle Communication au service de La Hardonnerie

L'épidémie de Coronavirus et les mesures gouvernementales qui en résultent nous ont contraints à fermer l'accès au public une partie de l'année 2020. Pour annoncer la réouverture du site en août 2020, une communication digitale locale sur la Région Grand Est uniquement a été mise en place.

Site web : www.lorraineaucoeur.com

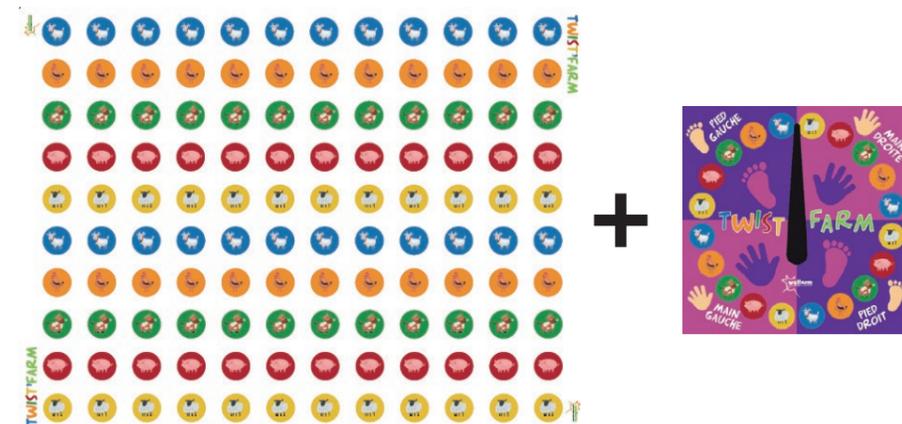
Le pôle Communication au service de l'éducation

Création et conception d'outils pour accompagner le déploiement de la stratégie du nouveau département éducation mallette pédagogique à destination des enseignants à travers un catalogue de 16 pages sur les animations scolaires 2020/2022 : <https://lahardonnerie.fr/visiter-la-ferme/scolaires>



Création d'un jeu le « Twistfarm » dans le cadre du dispositif périscolaire en partenariat avec la Ville de Metz.

Tapis



Le pôle Communication générateur de campagnes mobilisatrices

Pour poursuivre notre travail contre l'exportation d'animaux vivants initiée avec succès en 2019 avec l'abattage des animaux dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, Welfarm a choisi pour 2020 d'axer son travail sur le transport maritime et le transport lors de la canicule.

» Juin 2020 : Enquête sur le Transport maritime (15 juin)

Contexte :

De ce fait, Welfarm a investigué avec l'appui d'autres ONG sur le signalement de carcasses de bovins rejetés par la mer et se trouvant dans le sillage de cargos au départ du port de Sète. Des dizaines de cas ont été recensés sur l'ensemble du bassin méditerranéen (Italie, Liban, Turquie, Grèce, Israël...).

Dispositif :

Vidéo « Stop au transport maritime »



Site web



Réseaux sociaux



› **Juillet 2020 : Enquête Transport et canicule**

Welfarm a enquêté deux fois au port de Sète (entre le 1^{er} et le 15 juillet 2020) pour filmer le chargement des animaux malgré la canicule (+30°C) et permettre aux députés invités de le constater. Une vidéo a été tournée devant le port alternant prises de parole des ONG/députés et images filmées au port le même jour et diffusées sur les réseaux sociaux en 2 langues.

<https://www.youtube.com/watch?v=fIOZqRAaue0>



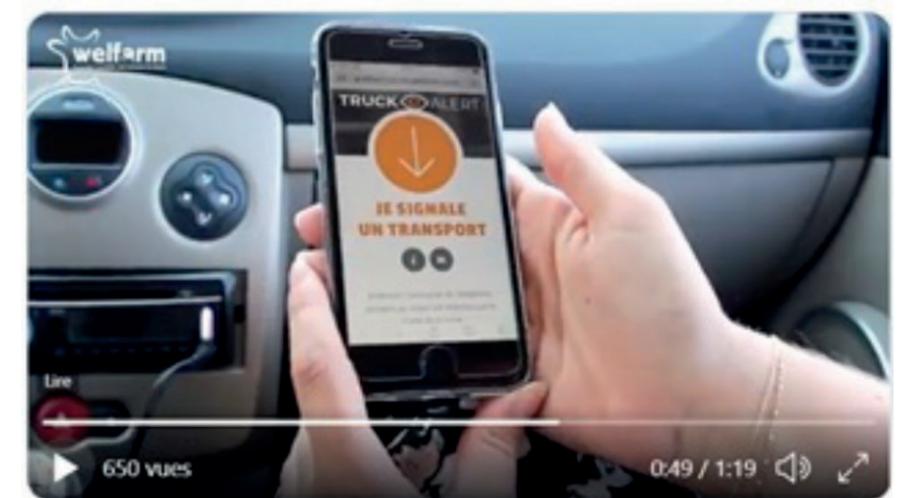
EXPORTATION D'ANIMAUX : dans les coulisses du port de Sète

› **INÉDIT : Truck Alert : une application créée pour permettre au grand public d'être un lanceur d'alerte pour les animaux !**

Le service communication a développé avec un prestataire extérieur une application permettant à chaque citoyen de signaler, en temps réel (et tout en étant géolocalisé), les bétailières circulant au-delà de 30°C (donc interdit par la loi).

Les utilisateurs recevaient une alerte météo les jours de canicule. 600 signalements ont été recueillis et nous sommes en phase de dépouillement. Nous utiliserons les résultats obtenus pour relancer l'application en juillet 2021 et pour l'améliorer.

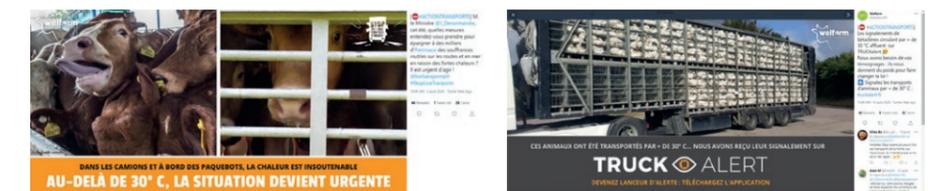
Vidéo pédagogique – <https://www.youtube.com/watch?v=cYxLROGH2eM>



Site web



Promotion réseaux sociaux



Welfarm dans les médias

Pour communiquer sur ses missions et ses actualités, Welfarm utilise tous les outils à sa disposition : presse, digital, événementiel, affichage... Cette communication nous permet de toucher un grand nombre de personnes. Welfarm bénéficie d'une présence croissante dans les médias nationaux et régionaux, lui permettant de relayer ses temps forts, ses actualités et les campagnes de sensibilisation et mobilisation. Au regard des sollicitations quotidiennes, nous comptabilisons en 2020 plus de 190 articles qui mentionnent Welfarm.



› Welfarm dénonce les conditions de transport des animaux dans *Envoyé spécial* du 3 septembre 2020

En juillet 2019, Welfarm et Animals International ont enquêté au port de Sète aux côtés d'*Envoyé spécial*. Le reportage a été diffusé cet été.

C'est la 1^{ère} fois que le chargement des bateaux était filmé à Sète (extrêmement difficile d'accès). On y voit le défilé des camions en pleine canicule, les animaux rudoyés par le personnel du port, les services vétérinaires qui nous rattachent au nez. Le reportage a eu des échos dans la profession. Depuis, des transporteurs nous ont confié que depuis la venue de Welfarm et d'*Envoyé spécial*, le port de Sète avait accru le nombre de contrôles vétérinaires, a été plus vigilant sur les horaires d'arrivée des camions (ce que nous avons en effet constaté sur le terrain cette année). Le ministère était plus mobilisé pour le travail sur le transport maritime. Preuve que le travail avec les médias a un réel impact.





Douce et câline, Nana adore
la proximité et le contact de l'Homme.

RAPPORT FINANCIER

LE MOT DU TRÉSORIER

Malgré la crise sanitaire et son cortège de malheurs, la générosité des donateurs ne faiblit pas. Ce témoignage de confiance renouvelé chaque année est important car les dons représentent l'essentiel des ressources de l'association et lui permettent de poursuivre ses actions au bénéfice du bien-être des animaux d'élevage.

En 2020, nous avons encore recueilli plus de 2 millions de dons et legs. Les dépenses quant à elles ont été contenues ; les charges de fonctionnement comme les charges de personnel sont en baisse respectivement de 10,6 % et 2,4 %. Le contexte sanitaire est en grande partie responsable de cette baisse qui se concentre sur les frais de déplacement, d'affranchissement, et de communication.

L'association dégage un excédent de 30 K€ qui sera affecté aux réserves.

Si un changement de méthode comptable sur les legs a conduit à une variation importante des masses du bilan (désormais les legs reçus sont valorisés à l'actif du bilan dès leur acceptation par le Conseil d'Administration), les fondamentaux ne sont pas affectés et les réserves sont conservées à un niveau suffisant pour assurer la pérennité des activités de la ferme.

La trésorerie, proche de 1 M€, évolue peu par rapport à l'exercice précédent.

Grâce à votre soutien sans faille, vous poursuivons le combat. Merci. Vous pouvez compter sur notre entière implication pour continuer à améliorer le bien-être des animaux d'élevage. Merci !



Le Trésorier
Cyril Poignard

Compte de résultat par origine et destination au 31/12/2020

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 263 066 €	2 263 066 €
1.1 Cotisations sans contrepartie	14 338 €	14 338 €
1.2 Dons, legs et mécénat	2 206 793 €	2 206 793 €
- Dons manuels	1 875 721 €	1 875 721 €
- Legs, donations et assurances-vie	331 072 €	331 072 €
- Mécénat		0 €
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	41 936 €	41 936 €
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	0 €	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 040 €	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	463 770 €	463 770 €
TOTAL	2 730 876 €	2 726 836 €

CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES	1 416 059 €	1 402 394 €
1.1 Réalisées en France		
- Dons manuels		
- Actions réalisées par l'organisme	1 416 059 €	1 402 394 €
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	527 225 €	518 566 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	527 225 €	518 566 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	398 511 €	374 858 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0 €	
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	2 944 €	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	351 203 €	351 203 €
TOTAL	2 695 941 €	2 647 021 €
EXCÉDENT OU DÉFICIT	34 935 €	79 815 €

Compte de résultat par origine et destination au 31/12/2020 (suite)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	13 672 €	13 672 €
- Bénévolat	13 672 €	13 672 €
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	0 €	
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL	13 672 €	13 672 €
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	8 389 €	8 389 €
1.1 Réalisées en France	8 389 €	8 389 €
1.2 Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	5 283 €	5 283 €
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	13 672 €	13 672 €

Compte Emplois / Ressources au 31/12/2020 (CER)

COMPTES D'EMPLOIS/RESSOURCES POUR L'ANNÉE 2020							
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	Écart exercice 2020/2019	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	Écart exercice 2020/2019
1 - MISSIONS SOCIALES	1 402 394 €	1 499 277 €	-96 883 €	1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 263 066 €	2 359 472 €	-96 406 €
1.1 Réalisées en France	1 402 394 €	1 499 277 €	-96 883 €	1.1 Cotisations sans contrepartie	14 338 €	12 742 €	1 596 €
- Actions réalisées par l'organisme	1 402 394 €	1 499 277 €	-96 883 €	1.2 Dons, legs et mécénats	2 206 793 €	2 346 730 €	-139 937 €
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0 €	0 €	0 €	- Dons manuels	1 875 721 €	1 846 390 €	29 331 €
1.2 Dont actions réalisées à l'étranger	0 €	0 €	0 €	- Legs, donations et assurances-vie	331 072 €	500 340 €	-169 268 €
- Actions réalisées par l'organisme	0 €	0 €	0 €	- Mécénats	0 €	0 €	0 €
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0 €	0 €	0 €	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	41 936 €		41 936 €
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	518 566 €	525 483 €	-6 917 €				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	518 566 €	525 483 €	-6 917 €				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0 €	0 €	0 €				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	374 858 €	340 081 €	34 777 €				
TOTAL DES EMPLOIS	2 295 819 €	2 364 841 €	-69 022 €	TOTAL DES RESSOURCES	2 263 066 €	2 359 472 €	-96 406 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0 €	0 €	0 €	2 - REPRISES DES PROVISIONS	0 €	0 €	0 €
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	351 203 €	396 859 €	-45 656 €	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	463 770 €	521 102 €	-57 333 €
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	79 815 €	118 874 €	-39 059 €	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			0 €
TOTAL GÉNÉRAL	2 726 836 €	2 880 574 €	-153 738 €	TOTAL GÉNÉRAL	2 726 836 €	2 880 574 €	-153 738 €

RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	903 645 €	982 379 €	-78 734 €
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	79 815 €	57 769 €	22 046 €
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-70 409 €	287 747 €	-358 156 €
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	1 053 868 €	813 507 €	240 361 €

Compte Emplois/Ressources au 31/12/2020 (CER) (suite)

COMPTES D'EMPLOIS/RESSOURCES POUR L'ANNÉE 2020							
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	Écart exercice 2020/2019		EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	Écart exercice 2020/2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	8 389 €	35 469 €	-27 080 €	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	13 672 €	51 899 €	-38 227 €
1.1 Réalisées en France	8 389 €	35 469 €	-27 080 €	- Bénévolat	13 672 €	51 899 €	-38 227 €
1.2 Réalisées à l'étranger				- Prestations en nature			
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	5 283 €	16 430 €	-11 147 €	- Dons en nature			
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT							
TOTAL	13 672 €	51 899 €	-38 227 €	TOTAL	13 672 €	51 899 €	-38 227 €

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	Ecart exercice 2020/2019
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	231 192 €	355 435 €	-124 243 €
(-) Utilisation	-463 770 €	-521 102 €	57 333 €
(+) Report	351 203 €	396 859 €	-45 656 €
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	118 625 €	231 192 €	-112 567 €

Compte de résultat au 31/12/2020

COMPTE DE RÉSULTAT 2020									
	Total des PRODUITS				Total des CHARGES				
	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019	ÉCART N/N-1 (€)	ÉCART N/N-1 (%)		AU 31/12/2020	AU 31/12/2019	ÉCART N/N-1 (€)	ÉCART N/N-1 (%)
DONS	1 875 721 €	1 846 390 €	29 331 €	2 %	ACHATS DE MARCHANDISES & PS	43 827 €	47 529 €	-3 702 €	-8 %
LEGS, DONATIONS & ASSURANCES-VIE	1 243 175 €	500 340 €	742 835 €	148 %	LOYERS ET CHARGES/ TAXES IMMO	69 430 €	84 824 €	-15 393 €	-18 %
ADHÉSIONS	14 338 €	12 742 €	1 596 €	13 %	SONDAGES/SALONS/ PUBLICITÉ/DOC/ AFFICHAGES	40 732 €	69 993 €	-29 261 €	-42 %
VENTES DE MARCHANDISES	2 778 €	10 095 €	-7 317 €	-72 %	DÉPLIANTS/VIDÉOS	47 906 €	91 257 €	-43 351 €	-48 %
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	11 173 €	26 332 €	-15 160 €	-58 %	DÉPLACEMENTS/ MISSIONS	17 854 €	52 132 €	-34 278 €	-66 %
PRODUCTION IMMO. CORPORELLES	16 721 €	17 755 €	-1 034 €	100 %	AFFRANCHISSEMENT/ TÉLÉPHONE	184 103 €	237 472 €	-53 369 €	-22 %
SUBVENTION COMMUNE/ RÉGION	145 €	1 832 €	-1 687 €	-92 %	AUTRES CHARGES	663 330 €	596 015 €	67 314 €	11 %
AIDES À L'EMPLOI	3 417 €	16 337 €	-12 921 €	-79 %	SALAIRES ET CHARGES ASSIMILÉES	1 071 996 €	1 100 809 €	-28 813 €	-3 %
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	5 330 €	2 928 €	2 403 €	82 %	AMORTISSEMENTS	174 625 €	170 106 €	4 519 €	3 %
PRODUITS FINANCIERS	4 647 €	7 471 €	-2 824 €	-38 %	CHARGES FINANCIÈRES	1 687 €	4 868 €	-3 181 €	-65 %
PRODUITS GESTION COURANTE ET EXCEPT.	1 765 €	7 387 €	-5 622 €	-76 %	CHARGES EXCEPTIONNELLES	26 605 €	6 382 €	20 223 €	100 %
					IMPÔTS	2 644 €	3 593 €	-949 €	-26 %
REPORT RESSOURCES/ DONS NON UTILISÉS	477 468 €	521 102 €	-43 634 €	-8 %	REPORT EN FONDS REPORTÉS/DÉDIÉS	1 277 004 €	396 859 €	880 145 €	100 %
TOTAL DES PRODUITS	3 656 678 €	2 970 712 €	685 966 €	23 %	Total des charges	3 621 743 €	2 861 839 €	759 905 €	27 %
					Excédent de l'exercice	34 935 €	108 874 €	-73 939 €	-68 %

Analyse des résultats

Sous l'angle des règles comptables, l'exercice 2020 est un exercice de transition. En effet, le règlement n°2018-06, modifie en profondeur les modalités de comptabilisation des legs dans le souci d'une plus grande transparence. Les legs sont désormais valorisés à l'actif dès la date d'acceptation. Auparavant, ils n'apparaissaient que plus tard au bilan. Par exception, les assurances-vie ne sont comptabilisées qu'à la date d'encaissement, sans changement par rapport aux années précédentes.

L'exercice comptable clos au 31 décembre 2020 dégage un excédent de 34 935 € en baisse par rapport aux exercices précédents. Il a été décidé lors de l'Assemblée Générale du 09 juillet 2021 d'affecter cet excédent sur le compte « Autres réserves ».

La trésorerie de l'association est stable. Par principe de prudence, l'association veille à toujours disposer d'une trésorerie correspondant à plusieurs mois de fonctionnement afin de faire face à une baisse des ressources brutale et ainsi ne pas mettre en danger les animaux recueillis.

La politique budgétaire de Welfarm repose également sur cet équilibre entre une nécessaire prudence afin de ne pas mettre en péril la continuité de l'exploitation de l'association, et l'ambition de ne reculer devant aucun combat qui suppose des investissements sans cesse renouvelés pour mener les campagnes indispensables à la poursuite de nos objectifs.

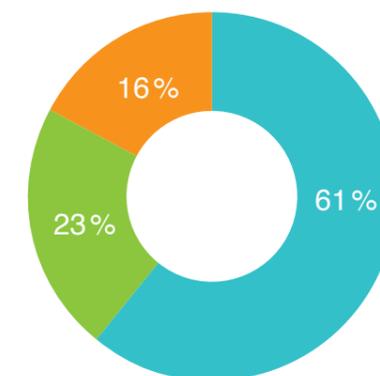
La situation tant comptable que financière de Welfarm est saine et illustre une gestion rigoureuse et raisonnée de ses ressources et de ses emplois.

Présentation des comptes annuels et du Compte Emplois / Ressources (CER)

Bilan au 31/12/2020

ACTIF NET	2020	2019	Écart N/N-1 (€)	Écart N/N-1 (%)	BILAN PASSIF	2020	2019	Écart N/N-1 (€)	Écart N/N-1 (%)
Immobilisations incorporelles					Fonds propres				
Concessions, brevets, licences....	5 220 €		5 220 €		Fonds associatifs		156 135 €	-156 135 €	-100,00 %
Immobilisations corporelles					Réserves	2 828 515 €	2 719 641 €	108 874 €	4,00 %
Terrains	329 433 €	329 433 €	0 €		Report à nouveau	155 363 €			
Constructions	2 029 347 €	1 972 152 €	57 195 €	2,90 %					
Installations techniques matériel et outillage industriels	16 860 €	17 721 €	-861 €	-4,86 %					
Autres immobilisations corporelles	72 609 €	79 818 €	-7 209 €	-9,03 %	Résultat de l'exercice	34 935 €	108 874 €	-73 938 €	-67,91 %
Immobilisations en cours	16 063 €	63 901 €	-47 838 €	-74,86 %					
Avances et comptes	2 756 €		2 756 €		Autres fonds associatifs				
Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés	1 128 885 €		1 128 885 €		Subventions d'investissement	9 489 €	9 967 €	-478 €	-4,80 %
Immobilisations financières									
Autres titres immobilisés	47 €	47 €	0 €						
Autres immobilisations financières	6 363 €	6 363 €	0 €						
ACTIF NET IMMOBILISÉ	3 607 583 €	2 469 434 €	1 138 149 €	46,09 %	FONDS PROPRES	3 028 302 €	2 994 616 €	-121 678 €	-4,06 %
					Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 130 649 €		1 130 649 €	
					Fonds dédiés	118 625 €	231 192 €	-112 567 €	-48,69 %
Stocks et en cours					Dettes (à moins d'un an)				
Avances et acomptes versés sur commandes	21 744 €	66 604 €	-44 860 €	-67,35 %	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	117 454 €	207 140 €	-89 686 €	-43,30 %
					Emprunts financiers divers	1 000 €	1 000 €	0 €	0,00 %
Créances reçues par legs ou donations	289 263 €		289 263 €		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 959 €	257 556 €	-115 597 €	-44,88 %
Autres créances	34 670 €	267 103 €	-232 434 €	-87,02 %	Dettes des legs ou donations	288 585 €		288 585 €	
Valeurs mobilières de placement	383 108 €	379 245 €	3 863 €	1,02 %	Dettes fiscales et sociales	151 129 €	144 050 €	7 079 €	4,91 %
Disponibilités	582 990 €	606 349 €	-23 359 €	-3,85 %	Autres dettes		437 €	-437 €	100,00 %
Charges constatées d'avance	58 344 €	47 255 €	11 089 €	23,47 %	Produits constatés d'avance			0 €	
ACTIF CIRCULANT	1 370 119 €	1 366 556 €	3 562 €	0,26 %	DETTES	700 127 €	610 182 €	89 944 €	14,74 %
TOTAL GÉNÉRAL	4 977 702 €	3 835 990 €	1 141 711 €	29,76 %	TOTAL DU PASSIF	4 977 702 €	3 835 990 €	1 141 711 €	29,76 %

Emploi des ressources 2020

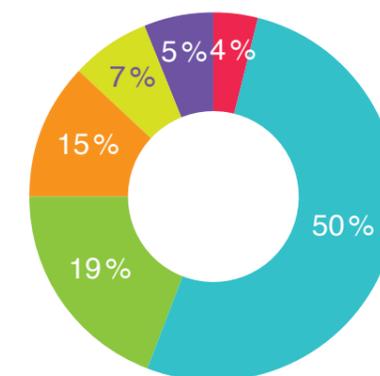


RESSOURCES 2020 : 2 295 818 €

Missions sociales : 1 402 394 €
Frais de recherche de fonds : 518 566 €
Frais de fonctionnement : 374 858 €

DÉTAIL DES MISSIONS SOCIALES : 1 416 058 €

Accompagnement des politiques agroalimentaires : 50 481 €
Campagnes : 710 235 €
Ferme La Hardonnerie : 274 541 €
Études & recherches bien-être animal : 215 899 €
Éducation : 90 501 €
Lobbying : 74 401 €



- Le montant affecté aux missions sociales de l'exercice 2020 connaît une diminution de 96 883 € par rapport à l'exercice 2019. La crise sanitaire est à l'origine de cette diminution. Les actions du pôle Campagnes & Plaidoyer ont été contraintes pendant l'exercice 2020 (absence de salons, réduction des réunions d'information, limitation des déplacements nationaux...). Notre ferme La Hardonnerie a dû mettre un frein à ses activités tournées vers l'extérieur (ouverture au public limitée, très grande baisse des actions pédagogiques avec les écoles...).

En 2020, le ratio frais de collecte sur montant des ressources collectées auprès de la générosité publique diminue encore de 0,14 % :

En 2020 :

$$\frac{\text{Frais de collecte de l'AGP (Appel à la Générosité Publique)}}{\text{Montant des ressources collectées au titre de l'AGP}} = \frac{518\,566\,€}{2\,263\,066\,€} = 22,91\%$$

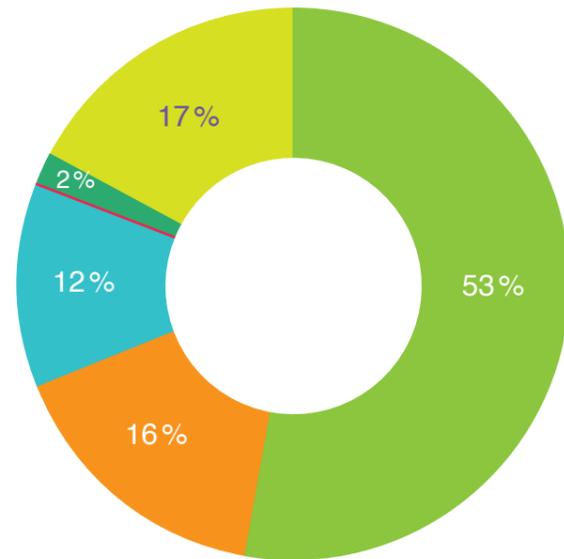
En 2019 :

$$\frac{\text{Frais de collecte de l'AGP (Appel à la Générosité Publique)}}{\text{Montant des ressources collectées au titre de l'AGP}} = \frac{543\,863\,€}{2\,359\,472\,€} = 23,05\%$$

Et pour rappel 2018 :

$$\frac{\text{Frais de collecte de l'AGP (Appel à la Générosité Publique)}}{\text{Montant des ressources collectées au titre de l'AGP}} = \frac{560\,500\,€}{2\,292\,047\,€} = 24,45\%$$

Origine des ressources 2020



RESSOURCES 2020 : 2 726 836 €

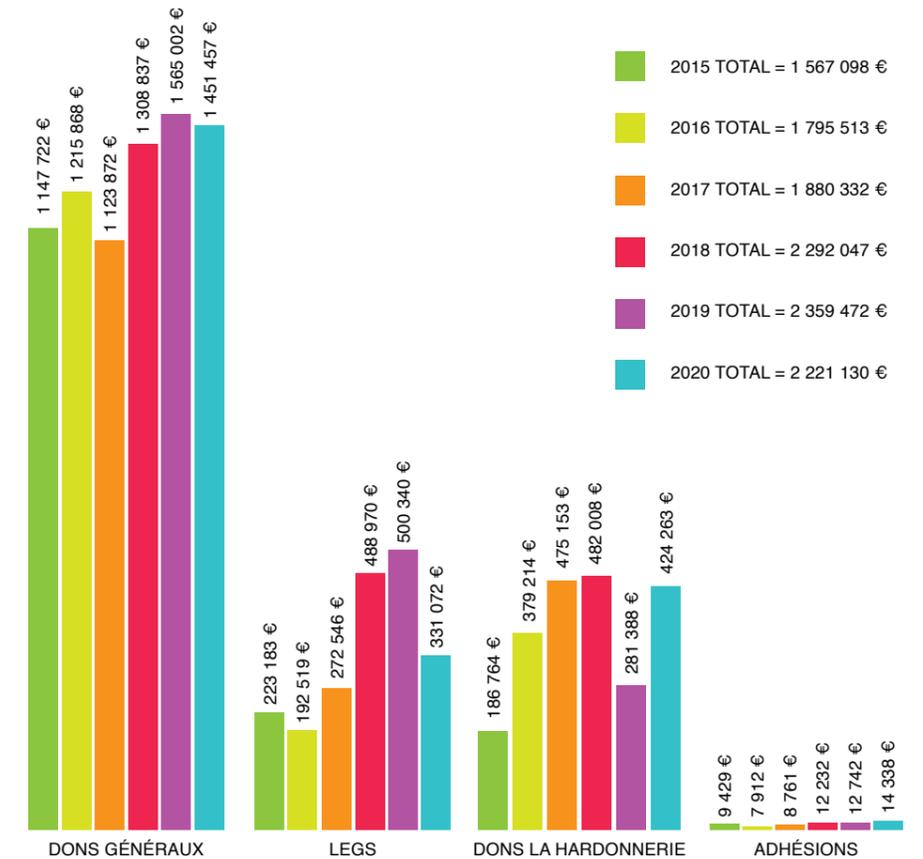
■ Dons généraux : 1 451 457 €	■ Autres produits (produits financiers, ventes, revenus fonciers...) : 41 936 €
■ Dons La Hardonnerie : 424 263 €	■ Utilisation des fonds dédiés antérieurs : 463 770 €
■ Legs : 331 072 €	
■ Adhésions : 14 338 €	

Évolution des ressources collectées auprès du public de 2015 à 2020

Depuis 2015, Welfarm constate une augmentation des dons collectés ainsi que des legs :

- Les dons recueillis non affectés sont toujours en accroissement soit une augmentation de 26,46 % entre 2015 et 2020. Pour l'année 2020, les dons généraux ont été d'un montant de 1 451 457 € soit une baisse de 7,26 % par rapport à 2019.
- Les dons affectés à La Hardonnerie, d'un montant de 424 263 € en 2020 ont augmenté de 50,78 % par rapport à 2019.
- Les legs, donations et assurances-vie reçus s'élèvent à 331 072 € en 2020. Mais l'application de la réforme comptable ANC 2018-06 rend la comparaison avec les années antérieures difficiles. En réalité, le montant des legs reçus a considérablement progressé au cours de l'exercice.

RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC



➤ **Welfarm remercie toutes ses donatrices, ses donateurs et ses membres pour leur soutien régulier, leur implication et leur générosité croissante.**



Heidi, la chèvre née
loin des alpages.

TRANSPARENCE & CONFIANCE

Chaque don a son importance. Les donatrices et donateurs doivent avoir l'assurance que les fonds qu'ils nous versent sont utilisés selon leurs souhaits.

Des comptes vérifiés et certifiés

La comptabilité de l'association est tenue en interne, mais des organes de contrôle externes vérifient avec rigueur le respect des règles comptables et de la réglementation relative aux dons, legs, donations et assurances-vie. Au sein de l'association, des processus stricts de contrôle interne assurent transparence et fiabilité.

Les comptes annuels de l'association Welfarm sont établis et examinés par un cabinet d'expertise comptable indépendant, B2A audit et conseil, inscrit à l'Ordre des experts comptables afin d'en garantir la cohérence et la véracité.

De même, chaque année, les comptes de Welfarm sont contrôlés et certifiés par un commissaire aux comptes assermenté et indépendant, H.B.M Audit et Révision. Ce dernier atteste de la régularité, la sincérité et l'exactitude des comptes annuels, dans le respect des normes d'exercice professionnel de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC). Les comptes annuels de Welfarm sont publiés au *Journal officiel*.

Le label Don en confiance, la garantie d'une gestion rigoureuse de l'association

L'association Welfarm est labellisée depuis 2011 par le Don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel aux dons.

Le Don en confiance est une association de droit privé, indépendante des pouvoirs publics. Elle a été créée en 1989 par de grandes associations et fondations sociales et humanitaires, soucieuses de préserver et développer une relation de confiance avec leurs donateurs.

Il contribue ainsi, depuis plus de trente ans, au bon fonctionnement de l'appel à la générosité du public en proposant aux organismes qui y recourent :

- › **une Charte de déontologie** comprenant des exigences en matière de respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement ;
- › **une procédure de labellisation** qui lui est propre, renouvelable et publiée, fondée sur les exigences qu'il formule ;
- › **un dispositif de contrôle continu du respect des engagements** souscrits lors de la labellisation.

Welfarm veille scrupuleusement à l'application des recommandations du Don de confiance. C'est pourquoi, dans un souci de transparence, Welfarm communique lors de son Assemblée Générale, le cumul des 3 salaires les plus élevés. Celui-ci s'élève à 137 358 € brut.



Arlequin, l'âne timide au grand cœur.



Welfarm - Protection mondiale des animaux de ferme

Siège : 176 avenue André Malraux - BP 80242 - 57006 METZ Cedex 1
Tél. : + 33 (0) 3 87 36 46 05 - Courriel : courrier@welfarm.fr
Welfarm.fr

Ferme refuge & éducative : La Hardonnerie - 55270 VAUQUOIS
Tél. : + 33 (0) 9 74 19 15 32 - Courriel : lahardonnerie@welfarm.fr
lahardonnerie.fr

Suivez-nous également sur



Association dont la mission est Reconnue d'Utilité Publique